Bureaux, No 13, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 15 AOUT.

FEUILLETON

LES FOURCHES CAUDINES.

I.

—En! Madame, dit-il, en sauve où l'on peut! S'il était permis au chasseur qui nous occupe de perdre une heure ou deux, quelquefois dans un bouddoirs de Chine qu'il connaît bien, on ne le verrait jamais dans le voisinage de ces plumes rouges qui vous off-squent.

Mme de Chazeuil prit en riant au lorgnon qu'elle avait au cou et regardant rapidement du côté de Mlle Fauvette :

—Je vous jure, Monsieur le comte, qu'elles ne m'ont point encore empêché de dormir, ces belles plumes; elles ne sont pas de chez la bonne faiseuse. Et puis, savez-vous bien, en simple prose, que c'est une bonne petite tentation que vous me proposez là? Apprenez que j'ai les mains trop bien gantées pour me chauffer à ces tisons.

—Tant pis! répliqua M. de Marris, qui fit sauter son cheval de l'autre côté de la route.

Mme de Chazeuil lui adressa de la tête un petit mais coquet :

—Vous auriez bien mérité que je prisse votre belle proposition au sérieux, ajouta-t-elle, je vous aurais fait passer par de petits sentiers où vous seriez trouvé plus de ronces que de fleurs.

—Ou aurait pu s'y piquer.

—Grand merci.... je suis bonne personne, et j'aime mieux vous remercier de la franchise d'une exclamation qui me prouve que vous ne voulez prendre les choses philosophiquement et ne les pousser point jusqu'aux tragédies.

—J'ai toujours eu les drames en horreur.... Je préfère cultiver la comédie, le vaudeville même.

—Et le ballet?

—Et le ballet, soit! Thespychore aussi était une muse.

—Quelle décadence depuis le temps mythologique! La muse n'est plus qu'une danseuse!

M. de Marris se mordit les lèvres. Sous la pression nerveuse de son genou, *Rebiffi* fit un bond.

—Encore un mot, mon bel ami, après quoi je rompu ma tête-à-tête qui pourrait bien, si l'on s'en apercevait, vous coûter une visite chez Jeanneiset ou Mellerio, pourvoirit Antoinette. Vous n'êtes pas méchant, malgré vos airs brava-che, ne faites point pleurer deux beaux yeux qui ont la faiblesse de vous regarder avec trop d'indulgence. Vous ne devriez pas oublier en outre, que celle qui les possède est Parisienne, fille d'une Parisienne, et que bien des gens m'ont dépêchée à lui rappeler que si la vengeance est le plaisir des dieux, il pourrait bien être aussi la distraction des femmes.

—Que voulez-vous dire? s'écria M. de Marris d'une voix brève..... Est-ce qu'Albertine?.....

—Eh! là, là, calmez-vous. Que voilà bien nos maîtres indulgens! Pour un soupir, ils se hérissent et crient que tout est perdu, mais s'il prenait les ailes de la tempête pour courir le monde, ces mêmes se mettraient en délivrant un brevet d'innocence et déclarant que ce sont pure badinage. Retournez donc à vos brebis, berger farouche. A bertine est dans sa voiture, et le regret peut lui tenir compagnie.

—Bah! les brebis que je garde ne m'ont point encore tondu.

—Ah! si seulement Albertine s'appelait Antoinette, on verrait bien!

Mme de Chazeuil n'attendit pas la réponse de M. de Marris, et, vivement bride sur bidonnant, elle partit dans la direction de l'étang de Saint-Périge.

II.

Bientôt après, le solitaire, attaqué vigoureusement par une paire de forte timbre, se faisait bestre dans les environs de la Brévière. Il venait de traverser le hameau, brisant les clôtures, foulant les haies, et, au la long d'un grand mur pour gagner l'eau. La chasse fut en quelques minutes sur trace. Les sons sonnaient la vue! Antoinette, qui cherchait M. de Marris, venait de prendre à travers bois. Elle aperçut du même coup d'œil Albertine dans sa voiture, à l'une des extrémités de l'étang, au bord de la route qui côtoie l'ancienne abbaye, et Gontrand qui, planté sur son grand cheval gris de fer, à l'autre bout de la pièce d'eau, balaiait gaîlamment la main de Fra-quita, arrêtée sur la bride de ce fougueux. Mme de Chazeuil courut tout droit de son côté. Le bruit de son galop sur un épais tapis de feuilles sèches, enlevées par les quatre fers du cheval, attira l'attention de M. de Marris, qui partit de pas décontenancé. La voiture de la demoiselle partit pour se rapprocher de l'endroit où le sanglier, enfoncé dans la vase, faisait tête aux chiens. Toute la chasse l'y avait précédée. Seuls et gênés, tellement rugis. C'était une meute infernale. Restée seule avec Gontrand, Antoinette le mena, du doigt.

—Ah! le nonnête homme! dit-elle en fredonnant l'air fameux popularisé par *Robert-le-Diable*.

Mais, déjà, M. de Marris avait repris toute son assurance.

—Bah! dit-il, c'est toujours la même chanson; je ne sais si meilleur, si pire que tous ceux de mon espèce!

—Tant pis! dirai-je à mon tour. Permettez-moi d'ajouter, en ce-ass, que la maladresse est si voisine de l'imprudence.

—Il n'est rien de tel que de faire les choses publiquement, pour qu'elles ne soient vues par personne.

—Hum! il ne faudrait pas accepter la méthode avéglément. Mme de Marris n'est pas si loin qu'en cherchant un peu, vous ne puisses l'apercevoir d'ici!

Gontrand tourna les yeux du côté de la comtesse, puis les ramenant sur Mme de Chazeuil d'un air sérieux :

—Vous êtes femme, reprit-il, je puis crûre ce-pendant que vous ne parlerez pas!

—Point d'impertinente supposition, s'il vous plaît, mon bel ami, si j'avais voulu parler me serait je jolie entre nu chasseur qui ne redoute rien et une pauvre délaissée qui sentit tout, pour que Mme de Marris en découvrît si le cavalier que voici, ni la voiture que voilà?

Celà dit, Mme de Chazeuil quitta Gontrand, dont la contenance était un peu embarrassée, et se rapprocha d'Albertine.

En ce moment le sanglier, qu'on croyait à bout de force, éventra à coups de boutoir deux ou trois limiers qui le chargeaient trop vaillamment, fendit la meute qui l'entourait, gagna la rive d'un bond et disparut dans la forêt, le poil dressé, noir de boue et faisant claquer ses mâchoires. Les cavaliers qui avaient mis pied à terre, durent sauter en selle de nouveau, en déroulés au dernier relai de chiens et la chasse s'enfonça sous le couvert des arbres. Le soir venait. Antoinette regarda autour d'elle.

Gontrand galopait dans l'éloignement. On ne voyait plus la petite voiture de Mlle Fraquita. Un grand bruit de chevaux sonnant vente à terre allait s'affaissant sous l'ombre noire des fokiés.

—Bonne chance! dit Mme de Chazeuil en faisant signe à un valet de pied de l'aider à quitter l'étrier.

—Dépêche-toi! ne jamais mêlter cette dépêche.

—Encore-toi.

—Contrairement aux observations, qui, Mademoiselle, à son bonne, elle dans son bulletin du, le plus suivant de bonne heure.....

—Ma tendresse..... ta m'avertira quand lorsque le moment sera venu de gêner, ou pas doublée.

—Mais ta cherchera vainement en fond de vous comme un intérêt de tendresse, vous pourrez d'avantage! Je ne voudrais pas faire avec toi des phrases de roman, mais il est certain cependant qu'en a des heures,—heures folles, si tu veux,—où l'on tient une place dans le cœur d'un autre et que cette autre vous voit, vous cherche, vous appelle, vous désire, vous aime seul! Des heures où l'on veut vivre d'une vie plus intense, plus active, plus chaude, plus pénétrante! où les plaisirs de chaque jour, les tourmens même apportés par le hasard ne suffisent pas, où l'on a au fondeau de soi des inquiétudes et des aspirations qu'on ne sait, qu'on regard, la pression d'une main tremblante enlocaricot et qui devienneth comme un feu lorsque rien ne répond à leur élan. Encore une fois, il me répugnerait de dire quelque chose qui eût l'apparence d'un allégement de mots comme susceptible par un esprit romanesque mais tout cependant n'est pas dans les mêmes satisfactions et les hambles chaînes que les semaines, dans leur cours monotone, traînent après elles; on a le droit de vouloir des émotions plus hautes. Certaines âmes ont besoin du pain quotidien et celui-ci les mêmes seules de l'amour auvent le périr.

Un rouge de feu colorait le visage d'Albertine tandis qu'elle parlait ainsi.

—J'entends, répondit Antoinette, il te manque un malheur.

—Ah! tu le crois! s'écria Mme de Marris.

—Non pas, je sais vraie. Je te regarde; je t'écoute, et je commence à pénétrer plus avant dans ta conscience dont l'enveloppe m'échappait, j'avoue. On se rencontre à Paris plus que on ne s'y connaît. L'amitié, la confiance, la sympathie n'y font rien. A-t-on le temps de mettre son cœur à nu? Et pourquoi faire s'ouvrir le cœur sort si peu! Voilà cependant une occasion rare où deux amies sincères, qui se voient tous ces jours savent faire connaissance l'une avec l'autre. Tu plaît il que nous parlions comme deux sœurs?

—C'est mon plus cher désir, dit Albertine, qui serra la main d'Antoinette.

—Eh bien! commençons tout de suite. L'heure est convenable aux confessions. Vois la nuit se fait, la chasse est perdue au fond des bois, et nous allons prendre, par le plus long, le chemin de coin du feu. Je ne sais que grand'chose de ton passé. En retrant la pente de tes souvenirs, tu me raconteras comment tu t'es marié. J'imagine qu'un certaine a passé par là plus que le dieu de Cythère. Tu m'interrogeras à son tour, et tu voix.

Si le voix avait une nuance de raillerie, le regard était sérieusement. Albertine était dans cette disposition d'esprit qui pousse aux confidences; elle avait le cœur lourd; comme une source trop pleine, il fallait qu'il s'épanchât. La promenade terminée, Mme de Chazeuil connaissait la vie de Mme de Marris par le menu.

Albertine avait été mariée aux approches de la vingtième année. Élevée dans un couvent qui recrutait des pensionnaires parmi les familles les plus considérables de Paris, elle avait eu tout à profusion dès son plus jeune âge. La pente de son caractère la portait aux rêveries, par instans ces rêveries arrivaient à la tristesse. Elle n'avait cependant rien à regretter, et elle était comme une personne qui pleurerait la perte de bien qu'elle n'aurait jamais eu. Son père et sa mère l'idolâtraient.

Arrivée à ce point de son récit, un sourire de sa voisine arrêta Mme de Marris.

—Trop de bonheur! murmura Mme de Chazeuil.

—Tu as peut-être raison, méchante, continua Albertine, mais le bonheur qu'on a, ce n'est rien, c'est le bonheur qu'on désire qui est tout.

—Continue, ajouta Antoinette.

—Tu te rappelles, dit Albertine, ce fameux tableau dans lequel la Mignon du poète suit d'un regard plaisif le vol des oiseaux qui s'en vont du côté de un patrie! (c'était pas comme elle exilée, et cependant, le soir, il m'est arrivé bien souvent de suivre des yeux dans le ciel illuminé le passage de ces longues roses que pousse un vent léger. Ils montaient dans la lumière tout rayonnans, puis leurs teintes éclatantes s'adoucissaient, et, tout pâlot comme la brise, ils s'effaçaient lentement dans l'azur assombri. Quand je ne distinguais plus leurs formes aériennes, un soupir soulevait ma poitrine, et des larmes coulaient sur mes joues comme si j'avais perdu quelque chose. Je n'avais donc un convent dans les petits cœurs, on m'avait enfermée à cherchesse d'ombre, ce que je cherchais, je ne le sais pas bien: j'en revenais quelquefois toute en larmes. Chez mon père, à la campagne, je faisais de longues promenades. Il y avait un parc plein de vieux arbres dont le feuillage intensif mal passer la lumière. Je m'enfonçais dans ces lieux avec délices. Quel désir m'y poussait! Qu'allais-je y chercher? Au retour, je pénétrais au hasard dans une bibliothèque dont on avait l'imprudence de mettre toutes les richesses à la portée de mes mains. Il y avait peu de mauvais livres, dès l'occupées rigoureuse de mot, mais l'espèce d'aspiration qui me tourmentait se repaisait de chimères pendant les heures nocturnes que dévoraient d'innombrables lectures. La musique, le dessin, ne réussissaient pas à la calmer.

—Cette éducation brillante, l'aiguille et le fil manquaient un peu, ce me semble, dit Antoinette. Ah! si tu avais été comme moi fille d'un robuste propriétaire de bois qui s'exploitait ses coupes à grands coups de cognée, on n'aurait pas eu tant de loisirs! Bonne du ciel! étais-je quelquefois lasse le soir! Quel est qu'il m'en fait fatigue d'où je ne pensais toujours. La corbeille où s'entassait le linge de la maison n'était jamais vide et tout passait par mes doigts. Il fallait en outre survoir la buanderie, l'office, la laiterie, la cuisine, et traite bûchérons à Rémé y rentraient le soir! Point de volumes à dévorer pendant la nuit, mais du sommeil! Et tout le long du jour le piano ne pesait qu'après les livres de notes et les cahiers de dépêches!

A continuer.

AVIS.

Banque de la Nouvelle-Orléans,
Nlle-Orléans, 5 août 1865.

LE semblement ayant été dûment nommé, par le major général E. R. S. Canby, l'liquidateur de la Banque de la Nouvelle-Orléans, avis est donné à ceux ses créanciers et autres intéressés dans la dite banque qu'en vertu du dit jugement, les liquidateurs en local de la banque, aux heures habituées des affaires, pour la liquidation des affaires de la dite banque.

Signé BASIL BELL,
ALEX BRUTHES,
EDWIN WHITTEMORE,
Liquidateurs.

5 août—1m

PERDU OU ÉGARÉ.

Le certificat No 1066 de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans, pour cent soixante quatorze actions au nom de A. C. Graham, Président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre 1864.

Avis est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement du dit certificat.

A. C. GRAHAM,
Président de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans

11 août—60 j

Banque des Citoyens de la Louisiane
Nlle-Orléans, 7 août 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre pour cent (4 p.) sur le capital du département de banque, lequel dividende sera payé sur actionnaires, au comptant, à partir de lundi, 14 du courant.

J. L. DELERY,
Faisant fonctions de caissier.

8 août—1m 3e et p.c.

Département des Travaux Hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 3 août 1865.

EN vertu de la 15me section de la charte de cette institution, qui autorise le bureau des Directeurs, réuni, au bureau de la compagnie, rue Dryades entre les rues Canal et Gravier, LUNDI, 14 septembre, à 11 heures du matin; dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie.

E. E. PERCY,
Secrétaire.

AVIS.

La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

A été dissoute ce jour, par la retraite pour raison de santé de Monsieur Eug. Rochereau.—Monsieur Alfred Rochereau & William T. Hepp continuent les affaires sous la titre de A. ROCHEREAU & CO, et s'autorisent de la liquidation de p. notre maison.

Nous remercions nos amis de la confiance qu'ils nous ont toujours témoignée et en sollicitons la continuation en faveur de nos successeurs.

EUG. ROCHEREAU & CO.,
Nlle Orléans, 31 juillet 1865. 1er août—1j

AVIS.

Les soussignés ont formé société sous la raison de commerce sous la raison

A. ROCHEREAU & Co,

Pour continuer les affaires de commission comme précédemment de l'ancienne maison.

EUG ROCHEREAU & CO.
Monsieur CHARLES T. DUJAZON, est porteur de notre procuration.

Bureaux, Nos 16 & 18 rue St-Louis.
ALFRED ROCHEREAU,
WILLIAM T. HEPP.

Nlle Orléans, le 1er août 1865. 1août—1j

LES CÉLÈBRES
MACHINES A COUDRE
DE
GROVER & BAKER,
POUR LES FAMILLES.

Elles ont obtenu la première prix.

Ces machines ont emporté le prix à toutes les autres et elles sont pure, elles sont d'une simplicité et d'une élégance sans égales et ont l'avantage du point simple, de point de bordeaux et du point de crochet.

GROVER & BAKER ont établi une agence au No 132 de la rue du Canal —bâtisse Tonnelle à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment un assortiment complet et des machines au prix du Nord, lesquels varient de $20 à $140.

On y trouvera également un assortiment complet de FIL SOIE DE AIDI ILLER.

Les choses mentionnées y sont exposées et il n'y a fait toute espèce de coutume Ellen prix exposition.

AGENCE,—RUE DU CANAL, No 132,—Nouvelle Orléans—Nlle Orléans.

M. Gaston Aubert, Vicomtesse, agent général de la Louisiane, offre ses services aux personnes désirant qu'elles prennent choix qu'elles prennent.

Nlle-Orléans, 1er août 1865.

A. E. DU DEMAGE.

ERGOTINE.
DRAGÉES D'ERGOTINE
DE BOUDRAN.

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine. Méd. d'or par les hôpit. de Paris. Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens — Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres. PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant; guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. BOUDRAN, pharm., 409, boulevard Sébastopol, Paris. Pour éviter la contrefaçon, exiger la signature et la marque de fabrique.

25 ANS DE SUCCES

COPAHINE-MEGE

DRAGÉES DE CUBEBINE AU COPAHU DE LABELONYE

INJECTION BROU

MALADIES DE LA PEAU

PEPSINE BOUDAULT

ELIXIR DIGESTIF

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. F. DUNN & Co,
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS
Rue de la Commune, No 86.
Un grand assortiment général de chapeaux de fourrure et de laine.
Tous bonnets jeunes et vieux.
Conformément au magasin, il se vendra à bas prix. Les commandes sont promptement remplies.
Janv—1m

Changement de domicile
MODES, MODES ET CONFECTION
Mme Vve. WEISZ a l'honneur de prévenir ses pratiques de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son magasin de modes rue du Canal No 120 et rue Bourbon en magasin les modes rue du Canal Mme WEISZ.
Nlle-Orléans, 1 juillet 1865.

EMMET MIX, Président de la Banque
M. LEE THOMPSON, Président de la Banque
RICHD POWER, surintendant

Mix, Thompson & Power,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES EN GENERAL
ET
Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nlle-Orléans,
RUE DE LA COMMUNE, No 67, ET RUE DU CANAL No 50.

NOUS étant établis à la Nouvelle Orléans pour faire affaires en général, nous nous offrons à nos amis et connaissances et du commerce, nous sollicitons l'appui de nos amis du Nord et de l'Ouest. Nous serons constamment en relation avec nos amis de Nlle-Orléans, et nous leur offrons les services de notre maison.

MIX THOMPSON & POWER.
Janv—1m

W. L. ROBINSON J. D. SAUL
ROBINSON & SAUL,
Encanteurs et
Marchands-Commissionnaires,
44, rue des Magasins, NLLE ORLEANS,
Offrent leurs services pour la vente de toutes sortes de marchandises, de propriété immobiliers et pour les ventes du chemin—général.
Mj 11 juillet—1m

Assurance contre les risques de mer, de rivières et d'incendie.
COMPAGNIE D'ASSURANCE
MONS DE N. YORK.
Capital $2.00,000
Actif 1er janvier 1865 ..... 2,425,2 2 48
Passif ..... 77,3 6 36.

Les soussignés, agents de cette compagnie bien connue et digne de confiance, ont maintenant l'honneur de vous offrir les polices ou les avaries sur mer sur les risques contre les pertes et les avaries ou incendiaires par l'intermédiaire des polices de la dite compagnie. Toutes les polices ont plus les avaries et les incendies par l'intermédiaire des polices de la dite compagnie.

GEO. PURDICK.
Janv—1m

AVIS.

La société HAYES, SANDERS & CO. a été dissoute, par liquidation, en mars 1862.—Le soussigné a reçu de certaines de coton et autres de la dite société à la Nouvelle-Orléans, il n'est associé à JOHN E. WILLIAMS de la société Sanders & Co. sous la raison, WILLIAMS & SANDERS. Le bureau est ouvert le soussigné, au No 44 de la rue de l'Union.

J. W. SANDERS.
Mj 11—1m

Bisaon Springs, Ala.
1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet établissement fervent, à ceux qui voudraient y venir, que l'on vient de leur le public. Ils tâche aux toujours pourvu de tout ce que le commerce peut offrir de mieux. Les prix sont non-élevés.

Un bon hôtel tenu à vapeur part de Mobile, au pour ceux, tous les samedis soir.

1 juillet—au 1er oct JAMES COMMIER & Co

Inspecteurs de farine.

LES soussignés, et devant membres de "Merchants Board of Flour Inspection"—Inspecteurs de farine de Bureau des Marchands—qui ont nommés par Son Excellence J. Madison Wells, se sont nommés par leur chef et forment un Bureau d'Inspecteur de farine. Les ordres laissés à leur bureau, rue Poydras, No 38, seront promptement exécutés.

JAMES ROSS
J. E. FAURES Jr,
G. SINGLIGHT.
Nlle Orléans, 10 juillet 1865. 10 juillet—1m

E. ROGER & Co,
Salles de ventes Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée.
Nlle-Orléans, 5 août 1865.

LES soussignés donnent avis de l'ouverture de leur office de leur maison où ils seront non-seulement à leur de ce jour, avec M. G. T. HAGEL, de cette ville, qui s'est vu pendant des vingts d'expérience, leurs propriétés foncières, corps et autres valeurs, produits, vins, marchandises, cargaisons et autres ventes et achats.

Ils se proposent de faire les compagnie, rue Dryades entre les rues Canal et Gravier, LUNDI, 11 septembre, à 11 heures du matin; dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie.

E. E. PERCY,
Secrétaire.

AVIS.

La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

A été dissoute ce jour, par la retraite pour raison de santé de Monsieur Eug. Rochereau.—Monsieur Alfred Rochereau & William T. Hepp continuent les affaires sous la titre de A. ROCHEREAU & CO, et s'autorisent de la liquidation de p. notre maison.

Nous remercions nos amis de la confiance qu'ils nous ont toujours témoignée et en sollicitons la continuation en faveur de nos successeurs.

EUG. ROCHEREAU & CO.,
Nlle Orléans, 31 juillet 1865. 1er août—1j

AVIS.

Les soussignés ont formé société sous la raison de commerce sous la raison

A. ROCHEREAU & Co,

Pour continuer les affaires de commission comme précédemment de l'ancienne maison.

EUG ROCHEREAU & CO.
Monsieur CHARLES T. DUJAZON, est porteur de notre procuration.

Bureaux, Nos 16 & 18 rue St-Louis.
ALFRED ROCHEREAU,
WILLIAM T. HEPP.

Nlle Orléans, le 1er août 1865. 1août—1j

DISSOLUTION.

La maison ci-devant connue sous le nom de T. DUPRÉ & Cie, ayant dissoute du commun consentement, par le décès de Mr. T. Dupré, cette maison est chargée de la liquidation et peut être trouvé à l'ancien magasin au No. 56 rue de la Vieille Levée.

T. DUPRÉ
ALF. DOLHOMME et Commerce.
Nlle. Orléans, le 3 août 1865. 3 août—3j

LES soussignés continuent la même ancienne Orléans et dépôt de coton et autres produits dans la dite banque, sous leurs habitudes des affaires, pour la liquidation des affaires de la dite banque.

Signé BASIL BELL,
ALEX BRUTHES,
EDWIN WHITTEMORE,
Liquidateurs.

5 août—1m

PERDU OU ÉGARÉ

Le certificat No 1066 de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans, pour cent soixante quatorze actions au nom de A. C. Graham, Président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre 1864.

Avis est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement du dit certificat.

A. C. GRAHAM,
Président de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans

11 août—60 j

Banque des Citoyens de la Louisiane
Nlle-Orléans, 7 août 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre pour cent (4 p.) sur le capital du département de banque, lequel dividende sera payé sur actionnaires, au comptant, à partir de lundi, 14 du courant.

J. L. DELERY.
Faisant fonctions de caissier.

8 août—1m 3e et p.c.

Département des Travaux Hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 3 août 1865.

EN vertu de la 15me section de la charte de cette institution, qui autorise le bureau des Directeurs, réuni, au bureau de la compagnie, rue Dryades entre les rues Canal et Gravier, LUNDI, 11 septembre, à 11 heures du matin; dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie.

E. E. PERCY,
Secrétaire.

AVIS.

La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

A été dissoute ce jour, par la retraite pour raison de santé de Monsieur Eug. Rochereau.—Monsieur Alfred Rochereau & William T. Hepp continuent les affaires sous la titre de A. ROCHEREAU & CO, et s'autorisent de la liquidation de p. notre maison.

Nous remercions nos amis de la confiance qu'ils nous ont toujours témoignée et en sollicitons la continuation en faveur de nos successeurs.

EUG. ROCHEREAU & CO.,
Nlle Orléans, 31 juillet 1865. 1er août—1j

AVIS.

Les soussignés ont formé société sous la raison de commerce sous la raison

A. ROCHEREAU & Co,

Pour continuer les affaires de commission comme précédemment de l'ancienne maison.

EUG ROCHEREAU & CO.
Monsieur CHARLES T. DUJAZON, est porteur de notre procuration.

Bureaux, Nos 16 & 18 rue St-Louis.
ALFRED ROCHEREAU,
WILLIAM T. HEPP.

Nlle Orléans, le 1er août 1865. 1août—1j

JAMES M. URQUHART,
Courtier de coton et de sucre
ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
33.....Front Levee.....33
Nlle-Orléans.

AD. MOLYNEUX,
FACTEUR DE COTON
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue Carondelet, No 16.
Nlle-Orléans.

MAUCK, HEGGEST & MAUCK,
Courtiers de sucres et négociants commissionnaires,
172.....GRAVIER.....172
Nlle-Orléans.

M. W. SCHWARTZE & F. L.,
Prêtent des AVANCES sur le COTON
Consignés à MM. John M. Schroder & Co.
LIVERPOOL.
Janv—1m

PILCHER & BARROW,
(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et M. PILCHER & Co,
Facteurs de coton et de sucre, et
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 28 Poydras Rue, rue Perdido—Nouvelle Orléans.
Les affaires sont dirigées par M. PILCHER.

BYRNE, VANCE & Co,
Successeurs de Byrne et de sucre,
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Qui reçoit les affaires à leur ancien local,
Rue Carondelet, No 8, au premier.
Janv—1m

BOWER, GARNER & HARRISON,
Facteurs de Coton et de Sucre
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Carondelet, No 8 Nouvelle-Orléans.
Janv—1m

M. GILLIS. A. G. FERGUSON.
GILLIS & FERGUSON,
FACTEURS DE COTON,
ET
Marchands commissionnaires
en général,
Qui reçoit les affaires au No 20 de la rue Gravier.
Janv—1m

WARREN & CRAWFORD
(J. C. WARREN & T. W. CRAWFORD)
Successeurs de Warren, Gilmore & Co.
Facteurs de coton et marchands commissionnaires,
Janv—1m. Rue Carondelet, No 31, Nlle-Orléans.

JOHN T. HARDIE & Co,
(JOHN T. HARDIE ..... G. J. NICHOLSON)
Facteurs de coton
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
Janv—1m Rue Carondelet, No 46.

A. D. BANKS. W. H. KETCHUM. A. C. BANKS
A. D. BANKS & Co.
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands Commissionnaires,
Janv—1m No 135 rue Gravier.

W. B. TULLIS,
(Successeur de TARLETON, WHITING & TULLIS,
FACTEURS DE COTON,
Janv—1m rue Poydras, No 38.

BETLIN & Co, Facteurs de coton
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Gravier, No 102
Janv—1m Nouvelle Orléans.

D. BOULIGNY,
(Autrefois BELL & BOULIGNY)
Facteur de sucre et de coton
ET
Marchand Commissionnaire,
Aux soins des sucre Commission et Bateaux,
Janv—1m Nouvelle Orléans.

F. H. MATHEU,
Successeur de Meghee, Spitzerd & Co
FACTEUR DE COTON
ET
Marchand Commissionnaire en général,
Janv—1m 44 rue des Prêtres, Nlle-Orléans.

F. BOLLMANN & Co.
FACTEURS DE COTON, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Rue Natchez, No 37, entre les rues Camp et Magnolia.
Références: Cobb Martin & Co., New York; Martin & Co., Liverpool; Jas. E. Ryan & Co., Nlle-Orléans; Jas. Butler & Co., Mobile, Ala; Jas. Morris, Montgomery, Ala; Chas. Dufour & Co., Colombe, Ala.
Janv—1m

GEORGE W. WEST
(DE WEST, ALEXANDER & CARRACE)
Facteur de coton et de sucre
Janv—1m No 28 rue Gravier.

PAYNE, HUNTINGTON & Co,
FACTEURS DE COTON,
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Janv—1m Rue de l'Union No 15.

MONROE & MOYES,
Marchands-commissionnaires
et Pesantteurs.
LES soussignés ont leurs ses ensemble, sous la raison de Mr. Monroe & Moyes, et ont leurs bureaux au No 40 de la rue Carondelet, ou à Union. Ils seront heureux de leur ancienne et de nouvelles et pour l'année en la même Pesantteur.
Janv—1m Rue du Camp, No 38

J. J. STEWART,
S. S. FOX,
H. C. McCARTHY,
Successeurs de J. M. Lockwood & Co, Nlle-Orléans, Mobile, Ala; Galveston, Tex.
Janv—1m

BANKS & BROWN
Facteurs de Coton et de Sucre
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Carondelet, No 8 Nlle-Orléans.
Janv—1m

JOHN E. HYDE ..... JOSEPH B. HYDE
JOHN E. HYDE & Co
AGENTS DE BATEAUX A VAPEUR,
ET
Marchands Commissionnaires expéditeurs
Janv—1m Rue Natchez No 35

Wm McCrosby ..... John F. Irvine ..... Jas F. Bennett
McCROSBY, IRVINE & Co.
Marchands en gros et en détail de
GROCERIES ET DE PRODUITS,
54 Gravier, entre Tchoupitoulas et Nlle-Levée
Janv—1m

T. B. WILLIAMS ..... S. O. SUMNER
J. S. WILLIAMS & Co.
Marchands-commissionnaires expéditeurs et Agents de bateaux à vapeur,
No 2 Tchoupitoulas
Janv—1m

Notre ancienne clientèle est offerte qui leur sont confiées.

J. S. WILLIAMS & Co.
Janv—1m

MARSHALL J. SMITH & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
Marchands de coton et de toile d'emballage,
Qui reçoit les affaires au No 24, de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 17 juillet 1865.

M. WITT, MORTON & Co,
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands Commissionnaires,
Janv—1m RUE DE LA COMMUNE, No 101.

A. DELVAILLE. L. JOUBERT
DELVAILLE & JOUBERT,
COURTIERS D'ACTIONS,
ET BILLETS DE CHANGE,
10.....Rue Carondelet.....10
Nouvelle Orléans.
1er août—1m

AUGUSTE MONTREUIL,
Courtier d'actions, de billets et de change,
RUE CARONDELET, No 28,
15 juillet—1m Nlle Orléans

H. JAYNE,
PERCEPTEUR ET AGENT GENERAL
Commercial Place, No 16,
Se charge de la perception de billets et de comptes, tant en ville que dans les provinces, banques, de temps en temps et en tout temps.
Janv—1m

J. P. WILSON,
Imprimeur de la Presse Magique,
Transmission
No 77 Magasins, près Poydras:
Impressions soignées, spécimens et tout genre.
Janv—1m

Mme MAZUC,
Pension Française Privée,
RUE ROYALE, No 196,
près les rues St-Louis et Toulouse.
Janv—1m

AD. CARSWOLD. WM. M. GOODRICH
A. D. CARSWOLD & CO.,
Courtiers de coton et de sucre,
Rue Carondelet, No 26, entre les rues Camp et Magnolia.
Références: Cobb Martin & Co., New York; Martin & Co., Liverpool; Jas. E. Ryan & Co., Nlle-Orléans; Jas. Butler & Co., Mobile, Ala; Jas. Morris, Montgomery, Ala; Chas. Dufour & Co., Colombe, Ala.
Janv—1m

ANTHONY SAMBOLA
AVOCAT.
23.....Exchange Alley.....23
Informa le public en ville de Atlanta.
Il est traiteur et notaire pour les affaires de la ville et de la campagne, et il se charge de toutes affaires de Notaire, Bureau de Notaire, Bureau de Notaire, Bureau